

# Le tram de Liège, c'est parti !

Jeudi 31 janvier 2019 — Ce 31 janvier 2019 s'est déroulée la cérémonie de signature du contrat du tram de Liège entre l'Opérateur de Transport de Wallonie et le consortium Tram'Ardent, en présence du Gouvernement wallon représenté par Willy BORSUS, Ministre-Président, Alda GREOLI, Vice-Présidente, Carlo DI ANTONIO, Ministre de la Mobilité, de Willy DEMEYER, Bourgmestre de la Ville de Liège et Président de Liège Métropole, de Vincent PEREMANS, Administrateur général de l'Opérateur de Transport de Wallonie (TEC), de Michel RUCQUOIS, Directeur général de Tram'Ardent et de Jean-Christophe LALOUX, Directeur général de la Banque européenne d'investissement.

Cette signature représente un moment historique pour la mobilité en Wallonie.

## Le tram, la solution de mobilité à Liège

Tout comme les autres grandes villes européennes, Liège doit faire face aux défis liés à la mobilité, avec une croissance constante des voyageurs et un besoin crucial d'alternatives vertes et fiables à la voiture.

Bien que les bus font partie de la solution, certains tronçons du réseau liégeois sont aujourd'hui à saturation complète. En 10 ans, le nombre de déplacements en bus a ainsi doublé et atteint plus de 57 millions de déplacements.

Avec pas moins de 2.000 bus par jour entre la Gare des Guillemins et la Place Saint-Lambert, 4.000 bus en partance et provenance des gares de bus du centre-ville et 40.000 voyageurs par jour rien que sur l'axe Blonden-Leman, le tram représente la solution de mobilité la plus efficace et la plus durable qui a été retenue par le Gouvernement wallon afin de répondre à ce nécessaire besoin de la Ville de Liège.

*"L'actualité nous le montre tous les jours : nous devons changer notre manière de nous déplacer et la réponse passera inévitablement par une solution collective, dont celle du transport en commun", a déclaré Vincent PEREMANS, Administrateur général du TEC. "C'est d'ailleurs tout le sens du slogan qui est donné au projet du tram, 'Liège en commun'. Nous partageons les mêmes enjeux que la Ville, que la Région et avant tout que les Liégeois, à savoir participer ensemble à une meilleure mobilité et améliorer la qualité de vie dans la Métropole liégeoise".*

En tant que transport écologique, moderne et rapide, le tram permet non seulement de désengorger et de faire respirer la ville mais également de réaménager les espaces publics en faveur des piétons, des cyclistes et d'une mobilité douce.

## À quoi ressemblera le tram de Liège ?

Composé d'une **vingtaine de rames** capables de transporter **310 passagers** chacune toutes les **4'30**, le tram de Liège desservira, sur un **tracé de 11.7 km**, pas moins de **21 stations**.

Chaque rame sera, quant à elle, composée de : **2 cabines de conduite, 8 doubles portes** par côté, **1 climatisation, 8 écrans simple face, 26 haut-parleurs, 1 port USB** pour deux sièges, **1 plancher plat, 58 places assises, 3 emplacements dédiés aux PMR et aux poussettes** ainsi que **2 emplacements dédiés aux malvoyants**, avec un espace sous le siège pour un chien guide.

Conçu comme une véritable colonne vertébrale de transport, le tram liégeois sera ainsi connecté à deux parkings relais (en ouvrage et gardiennés), au centre historique liégeois et à des pôles importants de développement tels que : le stade du Standard, le Val Benoît, le parc de la Boverie, le quartier des Guillemins... En effet, un triangle multimodal sera formé par la Gare des Guillemins, la station de tram ainsi que celle des bus TEC.

## Redéploiement de l'offre de transport en commun

Le projet du tram en tant que nouvel axe structurant, va profondément modifier la mobilité urbaine et va entraîner avec lui une restructuration du réseau des bus. Le moment est, en effet, idéal pour repenser l'image globale du réseau.

En étroite collaboration avec le bureau d'étude Liègetram, le TEC mène une réflexion de manière à créer des dessertes efficaces et pertinentes autour de ce nouveau mode de transport.

Une analyse importante du réseau est déjà en cours et l'objectif global de ce diagnostic est d'affiner les possibilités de déplacements de nos concitoyens. Cette mission s'effectuera bien entendu en concertation avec les Villes et communes concernées.

## Qui construira le tram ?

En sa séance du 28 novembre 2018, le Conseil d'Administration de l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) a attribué le marché du tram de Liège au Consortium Tram'Ardent.

Tram'Ardent est ainsi composé du Groupe COLAS qui réalisera l'infrastructure, de CAF, constructeur de tram espagnol et de DIF, société de gestion de fonds d'investissement spécialisés dans le secteur des infrastructures.

Tram'Ardent aura pour mission :

- la construction du réseau électrifié entre Sclessin et Coronmeuse, en ce compris les systèmes complémentaires comme les carrefours ;
- la fourniture du matériel roulant ;
- la création et la gestion du centre de maintenance et de remisage à Bressoux pour l'hébergement des rames à l'arrêt et des activités de maintenance. Le poste de commande central y sera également implanté ;
- l'intégration du matériel billettique du TEC ;
- l'aménagement des espaces urbains connexes à la ligne sur l'ensemble du tracé et favorisant la mobilité douce ;
- la maintenance pendant toute la durée du contrat.

## Retour sur les principales étapes du marché

En 2016, la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) a lancé une procédure de marché public dans le cadre du Contrat de Partenariat Public Privé (PPP) « Réorganisation et modernisation du réseau urbain de transports publics liégeois – Aménagement d’une ligne de tram » de type DBFM pour « Design, Build, Finance, Maintain ». Trois candidatures avaient alors été retenues, à savoir celles des consortia suivants :

- **ALSTOM TRANSPORT BV – BAM PPP PGGM (MOBILIÈGE 2.0)**
- **CAF – COLAS – DIF (TRAM’ARDENT)**
- **SKODA – VINCI – CFE – MERIDIAM**

Après le retrait du consortium **SKODA – VINCI – CFE – MERIDIAM** en juillet 2017, les deux autres consortia ont remis une première offre le 28 septembre 2017, soumise à évaluation.

La Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) a ensuite décidé de retenir les consortia suivants pour la suite de la procédure :

- **MOBILIÈGE 2.0**

Et

- **TRAM’ARDENT**

Ces deux consortia ont été invités à participer à une phase de négociations, puis à remettre une offre finale dans le courant du mois de mai 2018.

C’est le 19 septembre 2018 que le CA de l’Opérateur de Transport de Wallonie (OTW – anciennement SRWT) a désigné le Soumissionnaire préférentiel : Tram’Ardent.

## Le chantier : planning et accompagnement

Les grandes étapes du chantier sont divisées en trois phases : une première phase d’études, une deuxième phase de travaux et une troisième phase d’essais.

Cette deuxième phase de travaux est planifiée à titre indicatif comme suit :

- En mai 2019 : le début des travaux ;
- En avril 2020 : la 1<sup>ère</sup> pose de voies (Léopold) ;
- En mai 2021 : la réception de la 1<sup>ère</sup> motrice ;
- En juin 2021 : la fin des travaux d’infrastructure ;
- En avril 2022 : la livraison du dernier tram.

La troisième phase d’essais débouchera, quant à elle, sur une mise en service commerciale du tram en octobre 2022.

Pour accompagner au mieux ce chantier, un vaste plan de communication sera déployé. Parmi les actions prévues, citons notamment :

- Une grande séance d'information à l'attention de tous les Liégeois ;
- Des réunions publiques d'information par zone de chantier ;
- Des permanences hebdomadaires locales de chantier ;
- Des visites guidées du chantier ;
- Un Espace Tram dédié ;
- Des dépliants, des toutes-boîtes et des campagnes d'information ciblés pour les publics concernés ;
- Une ligne de téléphone 0800 ;
- Une présence sur les réseaux sociaux ;
- Un nouveau site web [letram.be](http://letram.be) ;
- ...

Rencontrer la population, l'informer et être à l'écoute, telles sont les ambitions poursuivies en matière de communication.

Plus d'informations sur les étapes des travaux sur [letram.be](http://letram.be).

## Un investissement fort de la région pour soutenir la Mobilité en Wallonie

Le Gouvernement wallon se réjouit de ce projet historique. Pour le Ministre-Président wallon Willy BORSUS : *"C'est une avancée majeure au profit de la mobilité d'une des grandes métropoles de la Région, et donc de toute la mobilité wallonne. Ce type d'investissements est primordial pour la Wallonie. Non seulement parce que nous estimons qu'il faut réinvestir massivement dans notre Région, mais également car il s'agit d'un investissement en faveur d'une mobilité moderne"*.

*"Le tram de Liège entre aujourd'hui dans sa phase de concrétisation", souligne le Ministre wallon de la Mobilité et des Travaux publics Carlo DI ANTONIO. "S'il permettra un redéploiement de la Ville de Liège et une requalification de l'espace urbain, il contribuera également au développement d'une mobilité plus responsable, plus moderne et plus écologique en région liégeoise. En ce sens il s'intègre parfaitement dans la mobilité de demain que la Wallonie porte à travers de nombreux projets sur tout le territoire"*.

## Le financement du tram

Le cadre juridique du projet est un Partenariat Public Privé (PPP) qui stipule que la construction du tram et sa maintenance – dont le coût s'élève à environ 430 millions d'euros – seront réalisées et financées par le Prestataire jusqu'à la fin du Contrat, le 21 janvier 2050.

Afin de pouvoir mener à bien sa mission, le Prestataire, Tram'Ardent, a mobilisé des ressources financières importantes auprès de ses actionnaires et de partenaires de premier plan comme la Banque européenne d'investissement (pour 50% des prêts long terme octroyés), Belfius, AG Insurance, BBVA, Talanx et Natixis. Le financement octroyé par la BEI bénéficie d'une garantie au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) du Plan d'Investissement pour l'Europe (le "Plan Juncker").

En contrepartie, l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) versera une redevance trimestrielle au Prestataire à partir de la mise en service du tram. Les redevances payées au Prestataire couvriront non seulement la construction mais également le financement et la maintenance de l'infrastructure et du matériel roulant pendant toute la durée du contrat.

En comparaison aux marchés de travaux classiques, le Partenariat Public Privé (PPP) présente de nombreux avantages. Étant donné que la redevance trimestrielle ne sera versée par l'Opérateur de Transport de Wallonie qu'à partir de la mise en service du tram, le Prestataire est fortement encouragé à tenir les délais de travaux annoncés. De même, est-il incité à mettre à disposition une ligne de tram de grande qualité afin d'éviter de subir les pénalités liées à l'indisponibilité ou au dysfonctionnement du tram.

*"Je suis heureux d'annoncer la conclusion du financement de ce projet pour lequel la Banque européenne d'investissement a mobilisé les moyens du Plan Juncker"* a ainsi déclaré Jean-Christophe LALOUX, Directeur général de la BEI, lors de la cérémonie officielle de ce 31 janvier 2019 à Namur. *"Cette collaboration entre la Commission européenne et la Banque de l'UE permettra d'améliorer concrètement la vie des liégeois. Nous nous sommes engagés avec les partenaires du Tram de Liège ; c'est cela aussi l'Europe qui œuvre au bénéfice des citoyens"*.

La Commissaire européenne Violeta BULC, responsable des transports, a quant à elle déclaré : *"Je me réjouis pour les habitants de Liège qui, grâce au soutien du Plan Juncker, bénéficieront d'une ligne de tram moderne et rapide jusqu'au centre-ville. Le tram devrait également aider toute la ville à mieux respirer, avec une qualité de l'air améliorée. Ce projet, qui promeut une mobilité urbaine propre, contribue directement à nos objectifs d'une Europe 'zéro émission nette' d'ici 2050 et j'espère qu'il inspirera les autres villes européennes"*.

## Liège, après 2022

Le visage de Liège en 2022 sera, sur près de 50 hectares, entièrement réaménagé autour du tram. Les objectifs du tram à Liège sont multiples : répondre aux problèmes de mobilité, transporter deux fois plus de citoyens, mettre en place un réseau structurant et une offre de service adaptée.

Mais il s'agit surtout d'un signal fort quant à l'intérêt de la Ville de Liège, avec l'implication des acteurs concernés (commerçants, riverains, associations), à relever des défis environnementaux en mettant en place une politique plus verte et respectueuse de la planète.

En effet, outre l'arrivée tant attendue du tram ainsi que la mise en exergue des différents moyens de mobilité douce, Liège accueillera, entre autres, le futur écoquartier de Coronmeuse ainsi que la Cité administrative zéro carbone.

La Métropole Liégeoise étant également un pôle économique et culturel, le tram lui permettra de relier les différents pôles importants tels que le Val Benoît, le quartier des Guillemins, le parc de la Boverie via la nouvelle passerelle, le centre-ville, le cœur historique, le futur écoquartier de Coronmeuse, la zone économique et multimodale de Bressoux.

## Contacts

**Stéphane Thiery** - Directeur du Marketing - Porte-Parole, Le TEC

- [stephane.thiery@tec-wl.be](mailto:stephane.thiery@tec-wl.be)
- 081/32.27.11
- 0495/50.28.57

**Joëlle Saive** - Porte-parole, Ville de Liège

- [joelle.saive@liege.be](mailto:joelle.saive@liege.be)